



Le + syndical

INTERCENTRE



Vélizy , le 15 Novembre 2007

Hier se tenait la deuxième réunion de la Commission de suivi Centrale du Plan de Sauvegarde de l'emploi 2007-2009 d'ALCATEL-LUCENT France au siège d'ALCATEL-LUCENT en pleine grève des transports.

Le constat était rapidement fait avec 948 demandes de volontariat validées et plus de 450 en attente. Le nombre de volontaires était doré et déjà supérieur aux 1330 suppressions d'emploi prévues dans le plan et figurant contractuellement dans les accords d'accompagnement.

La différence est encore plus importante quand on constate que sur les 324 créations de poste plus de 200 ne sont pas pourvues. Encore faut-il souligner que beaucoup des créations de postes réalisées ont plus tenu de l'affichage que de la création réelle.

Il y a donc un paradoxe classique : en déclenchant un PSE et en suscitant de la part des salariés du volontariat au départ soit en CAPA, soit vers une autre entreprise, la Direction d'ALCATEL-LUCENT a amené beaucoup d'entre eux à faire des projets et à se positionner pour un départ.

Aujourd'hui la Direction essaye d'en jouer pour amener les organisations syndicales à accepter un dépassement des objectifs de suppression d'emploi. Déplacement que l'on présente comme modéré mais qui serait fort dangereux après les annonces de fin Octobre et qui a été refusé par les organisations syndicales .

Nous comprenons l'impatience et l'inquiétude des salariés volontaire à la CAPA mis en attente. La CFE-CGC ne peut accepter des départs supplémentaires à la guise de la Direction. Des Départs sans embauches mettent la pérennité des établissements en jeu.

Nous demandons aux salariés en attente de CAPA de la patience pour faire jouer une solidarité générationnelle entre ceux qui vont partir et ceux qui vont rester.

La CFE-CGC revendique la mise en œuvre du volet de création de postes par EMBAUCHES EXTERNES. La Direction rétorque que ces créations vont s'échelonner jusqu'à la fin du plan en 2009. La CFE-CGC n'accepte pas que les suppressions soient actées et réalisées au plus vite et les créations renvoyées aux calendes grecques. La mobilité interne ne pourra satisfaire aux définitions de poste pour certains d'entre eux .

Si la Direction veut respecter l'esprit des accords elle doit prendre des engagements d'embauches externes établissements par établissements avec un échéancier. La CFE-CGC considère que dans ce plan la priorité devra être donnée aux établissements de province et aux métiers de l'industriel, des Services et de la Recherche et Innovation.

Pour ce qui est des volontaires au CAPA en excédent qu'ils se rassurent - si on peut dire - les annonces de fin Octobre laissent présager un nouveau lot de départs dès 2008. D'autres méthodes moins traumatisantes que les PSE pour gérer les fins de carrière sont d'ailleurs revendiquées par la CFE-CGC. Refuser un excédent de CAPA tout de suite c'est aussi se prémunir contre des licenciements « secs » à moyen terme ...

LA CFE-CGC interpelle Patricia Russo et Michel Rahier : la principale filiale française a réalisé l'objectif -si cruel - des réductions de postes du plan . La Direction d'ALCATEL-LUCENT doit maintenant réaliser sa part du contrat par les embauches externes nécessaires pour la réalisation des créations de postes prévus au PSE. La Direction doit tenir ses engagements. Pour les suppressions d'emploi elle n'a pas besoin de rappel ...

LA CFE-CGC sait pouvoir compter sur la solidarité de TOUS LES SALARIES ALCATEL-LUCENT EN France CEUX QUI VONT RESTER COMME CEUX QUI VONT S'EN ALLER !

Intercentre CFE -CGC ALCATEL LUCENT FRANCE

www.cfecgc-alcatel-cit.org